



LA RESIDENCE D'ECRITURE DE LA VILLE D'ANGERS 2014

Objectifs

- Offrir à l'auteur les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre.
- Permettre à un public diversifié de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine.
- Donner le goût de l'écriture, de l'écoute et de la lecture à différents publics.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs d'un quartier autour d'un projet commun.
- Développer le lectorat d'un quartier et faire connaître les services de la Bibliothèque.
- Favoriser la rencontre avec d'autres artistes et les structures culturelles et artistiques locales.

Historique

La résidence d'écriture a été mise en place par la Ville d'Angers en 2011. Elle est portée par la Bibliothèque municipale. Les écrivains Emmanuel Adely, Eric Pessan et enfin Patrick Goujon en 2013 ont été successivement accueillis. Chaque année la résidence s'ancre dans un quartier différent de la ville.

Conditions d'accès à la résidence d'écriture 2014

Pour sa troisième édition, **les œuvres de fiction** (roman, nouvelle, théâtre) **et de poésie** seront privilégiées sur toutes les autres formes de création.

Les auteurs ayant déjà publié **au moins un ouvrage à compte d'éditeur** et qui portent un projet de création, peuvent faire acte de candidature.

Durée de la résidence 2014

Deux mois, du mercredi 1^{er} octobre au samedi 29 novembre. Cela suppose que l'écrivain est disponible pour séjourner à Angers pendant cette période et libre d'autres engagements professionnels ou personnels.

Activités

- Temps personnel dédié à la création (environ 60 %).
- Commande sur le thème de l'Apocalypse (10 feuillets A4, environ 10 %).
- Temps de médiation (environ 30 %) : ateliers de lecture ou d'écriture, rencontres publiques, soirée de restitution de la résidence.
- Lecture publique par l'auteur, en fin de résidence, de l'un de ses textes (écrit ou non pendant la résidence).

Implantation

Le projet culturel de la résidence 2014 sera mis en place dans le quartier de la Doutre et porté par l'équipe de la bibliothèque Saint-Nicolas. Depuis 18 mois, un projet pilote de réorientation de cette bibliothèque en espace d'activités et de rencontres pour seniors, est mené en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Ce quartier abrite par ailleurs le Centre hospitalier régional et plusieurs établissements culturels : le théâtre Le Quai, le théâtre du Champ de Bataille ainsi que le musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.

Valorisation de la résidence

Présence des livres de l'auteur dans les 9 bibliothèques du réseau et à la librairie Contact. Soirée lecture et signature en début et fin de résidence.

Publication sur le blog de la résidence des textes produits en ateliers et/ou journal de la résidence.

Les partenaires potentiels du territoire

Centre communal d'action sociale
Pôle territorial Doutre Saint-Jacques Nazareth
Association gens d'hier et d'aujourd'hui en Outre-Maine
Association Cinéma parlant
Maison de quartier l'Archipel
Résidence pour personnes âgées Grégoire-Bordillon
CHU

Les partenaires réguliers

Association Aleph-Ecriture
Direction régionale de l'Action culturelle
Librairie Contact
Région des Pays de la Loire

Lieu d'hébergement

Un appartement situé au cœur du quartier de la Doutre et à 10 minutes à pied du centre ville, bien équipé, doté d'une connexion Wifi.

Financement

Une allocation de 2 000 € net par mois de résidence (une partie en salaire versée à terme échu en deux fois, fin novembre et fin décembre, une partie en droits d'auteur versée fin octobre).

Déplacement

Prise en charge de 5 A-R maximum de l'auteur depuis le lieu de résidence habituel, sur la base du billet SNCF. Déplacements dans la ville (bus, tramway) offerts.

Dossier de résidence

- CV et bibliographie
- Lettre présentant le parcours de l'écrivain, ses motivations au moment de la résidence (par exemple : un travail d'écriture en cours ou en projet), ses motivations pour la résidence (sur le texte de commande et sur le projet de médiation par exemple).

Date limite de transmission des candidatures : 10 mars 2014

A adresser à la Bibliothèque par courrier ou par mail

Calendrier de la résidence 2014

30 janvier

Publication de l'appel à candidature

10 mars

Date limite de dépôt des candidatures.

Mars - Avril

Examen des candidatures, entretien et décision finale

Mai et juin

Définition des grands axes de la résidence et de son volet médiation par l'auteur et la Bibliothèque. Rencontre avec les partenaires. Mise en œuvre du cahier des charges et du calendrier de la résidence.

Contacts

Christine Tharel-Douspis 02 41 24 25 58

christine.tharel@ville.angers.fr

Adresse :

Bibliothèque municipale d'Angers

49, rue Toussaint 49100 Angers - Tél : 02 41 24 25 50

Fax : 02 41 81 05 72

Mel : bibliotheque@ville.angers.fr

Site Internet : <http://bm.angers>

